

Port de Casablanca : les appels d'offres relatifs au nouveau chantier naval bientôt lancés

■ La construction pourrait nécessiter jusqu'à 5 ans de travaux ■ Fermées en décembre dernier pour cause de réparation, les actuelles installations devaient rouvrir avant la fin du mois de mars ■ L'arrêt de l'activité a profité aux ports espagnols, Las Palmas en particulier.

Les travaux de construction de la nouvelle cale sèche du port de Casablanca pourraient démarrer cette année. L'Agence nationale des ports (ANP), qui en a fait l'annonce, se penche actuellement sur la finalisation des études techniques. Les appels d'offres relatifs à la construction sont promis pour le courant de l'année. Il faut dire que les regards sont plus que jamais tournés vers ce projet car la fermeture en

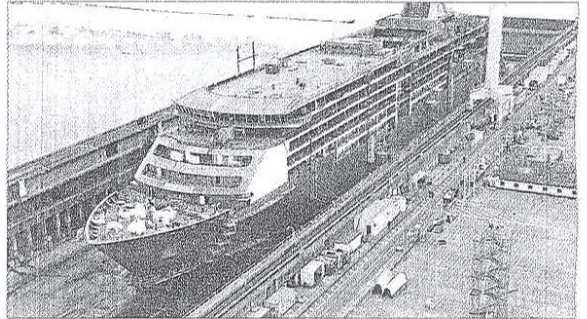
décembre dernier de la cale sèche actuelle (voir encadré), la seule dans tout le pays, a mis en danger l'ensemble de l'industrie des chantiers navals ainsi que les métiers adjacents.

Pour rappel, lors d'une opération d'assèchement de cette cale effectuée en décembre dernier, «il a été constaté une entrée importante des eaux au niveau du bateau-porte, plus précisément de sa partie inférieure», explique l'ANP. Du coup, l'agence a privilégié l'aspect sécuritaire

en décidant l'arrêt immédiat de l'exploitation afin d'éviter tout risque d'invasion du bassin par les eaux et les conséquences désastreuses qui pourraient en découler. Ainsi, toutes les unités en stationnement ont été évacuées. Une expertise sur l'étendue des dégâts avait été menée et un appel d'offres pour les travaux nécessaires lancé en février. Démarrés dans la foulée, ils sont sur le point d'être terminés. «Les travaux pour la remise en état des structures métalliques du bateau-porte et de la cale sèche du port de Casablanca ont commencé le 24 février et leur achèvement est prévu pour fin mars courant», précise l'ANP.

Plus de 600 personnes travaillent sur le site

Si l'information constitue un soulagement pour les 600 personnes qui travaillent sur ce site, elle ne doit pas faire oublier la nécessité de se pencher sur l'entretien des infrastructures existantes, en attendant la construction de la nouvelle cale sèche qui nécessitera plusieurs années de travaux. Cinq ans, selon un professionnel. Et



même bien plus, car ce n'est là que le délai de réalisation des travaux, auquel il faut ajouter le temps nécessaire pour mobiliser les financements. D'après des experts portuaires, il faut 2 milliards de DH ou plus pour réaliser ce projet. Sur les 6 milliards de DH budgétisés pour les investissements à mener dans tout le pays sur la période 2014-2018, 900 millions sont dédiés au nouveau chantier naval. Il manque donc au moins 1,1 milliard de DH à chercher auprès des partenaires privés.

La nécessité sinon l'obligation d'entretenir les installations actuelles découle de leur fonction sociale. Elles constituent en fait une source de revenus

pour plusieurs centaines de familles. En plus de Chantier atelier du Maroc, seule société opérant dans ce secteur et qui emploie plus de 200 personnes, plusieurs petits métiers se sont en effet développés autour de la cale, notamment la forge et la menuiserie.

Sur le volet économique, une suspension de l'activité de réparation et de maintenance navale, en attendant la réalisation des nouvelles infrastructures, est à l'avantage des ports concurrents, notamment celui de Las Palmas comme c'est le cas actuellement. Récupérer ces marchés à l'avenir sera donc un défi supplémentaire à relever ■

V.T.

La cale sèche tournait à plein régime

Le port de Casablanca dispose d'une installation de réparation en forme de radoub dotée d'un dispositif d'ouverture et de fermeture (appelé aussi bateau-porte) pour les fins de mise à sec ou à flot des unités maritimes d'une taille allant jusqu'à 150 m. Cette installation, unique en son genre au Maroc, a été construite dans les années 50 et rénovée en 1983. Selon l'ANP, elle est fortement sollicitée puisque son taux d'occupation dépasse les 95%. Les 5% restants sont réservés aux travaux de maintenance préventive engagés par la Direction régionale du port. L'infrastructure reçoit, par ailleurs, différents types de navires notamment ceux de la Marine royale, les navires de commerce et les navires de servitude ■